

Le témoignage d'un maire face à un accident TMD

Edouard Roche - Maire de Chavanay (42)



le quartier qui était plongé dans le noir. Il a fallu rapidement chercher dans l'obscurité : des bougies et des lampes de poches.

Et puis, panique chez les pompiers : un quart d'heure après, plus d'eau n'arrivait dans les lances d'incendie, et là on venait de découvrir qu'en ayant coupé l'électricité, on avait arrêté la station de pompage qui alimentait les lances des sapeurs-pompiers. Ces derniers ont donc dû mettre en route leur motopompe, se déplacer vers le contre-canal de manière à continuer à combattre l'incendie.

Ensuite, j'ai dû faire appel à quelques médecins sur les conseils du chef de corps parce qu'il y avait un risque de blessés.

Il a fallu, peu après, réveiller tous les gens du quartier qui ne l'étaient pas encore car le sinistre menaçait de s'étendre sur un grand périmètre. J'ai dû réaliser le recensement de la population pour s'assurer que personne n'était resté coincé dans une maison en flamme. C'est à ce moment que j'ai dû calmer une famille prise de panique car un de leurs enfants était absent. Dans l'affolement, ils n'avaient pas pensé que cet enfant dormait chez un ami.

On a dû trouver des vêtements, des couvertures, car la plupart des sinistrés étaient sortis en pyjama et au mois de décembre, il y avait lieu de faire très vite à ce moment-là.

Puis, il a fallu accueillir Monsieur le Préfet, qui est arrivé sur les lieux très rapidement et lui expliquer ce qui s'était passé.

Le 3 décembre 1990 à 23h50, un train d'hydrocarbure de 22 wagons a déraillé et a pris feu dans la traversée du village de Chavanay.

J'ai été réveillé par le bruit du déraillement et je me suis immédiatement rendu dans le quartier de la gare. Là, les sapeurs pompiers étaient déjà sur place en train de dérouler les lances à incendie.

Dans un premier temps, il m'a fallu très vite trouver un téléphone, ce qui n'a pas été évident. Fort heureusement, le patron du restaurant de la gare habitait sur place et a pu m'ouvrir ses portes. J'ai appelé très rapidement la gendarmerie et la DDE car il fallait couper la circulation sur la Nationale 86 et sur les deux routes départementales.

Le chef des sapeurs-pompiers de Chavanay, qui était à cette époque-là le lieutenant Richard m'a dit "Le sinistre est beaucoup trop grave, je dois faire appel à tous les pompiers de la région, de Lyon, de Vienne, de St Etienne, il faut que tu préviennes le Préfet.", ce que j'ai fait aussi rapidement que j'ai pu.

Il m'a également demandé de joindre EDF car il fallait faire couper le courant. En effet, il y avait des risques pour les sapeurs-pompiers. J'ai eu beaucoup de difficultés à joindre EDF, car comme vous le savez, EDF dispose de nombreux numéros de téléphone et pour trouver celui des urgences, ce n'est pas évident.

Lorsque le courant a été coupé, nous avons dû gérer l'imprévu, à savoir, l'absence totale de lumière dans tout

Enfin, j'ai dû rapidement faire ouvrir la boulangerie, l'épicerie, le charcutier, de manière à alimenter à la fois en boisson et en nourriture les sapeurs-pompiers.

Lorsque les responsables de la SNCF sont arrivés sur les lieux, il a fallu à nouveau expliquer l'accident.

Moins de deux heures après, tous les journalistes étaient présents sur le

sinistre. Ils ont posés de nombreuses questions, et ça, cela m'a pris encore beaucoup de temps.

Au matin il a fallu très vite rechercher, avec l'aide de la SNCF, une entreprise de dépollution de manière à protéger les puits de captage d'eau potable qui étaient situés à quelques centaines de mètres du sinistre.

Tout cela s'est fait dans la précipi-

tation, dans le stress, sans aucune organisation préalable de la commune. Après l'expérience que j'ai vécue, je ressens tout à fait l'urgence et la nécessité d'équiper chaque commune, et particulièrement les petites communes qui n'ont pas de structures, d'un plan communal de sauvegarde. ■